



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Service Social
Sud-Est

SÉCURISER LES PARCOURS ET PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

CPTS

LE 1/12/2022

LE CONTEXTE

La stratégie décennale de **lutte contre les cancers 2021-2030** vise par son action 2.8 à rompre l'isolement des malades par un accompagnement global, couvrant toutes les dimensions de la personne (physique, psychique, socio-économique), centré sur la réponse à leurs besoins. Son action 2.13 vise, quant à elle, à faciliter le maintien et le retour à l'emploi des personnes touchées par le cancer

LES FINALITÉS ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Finalités

- Permettre aux assurés de faire face aux conséquences sociales, familiales, financières et professionnelles liées à la maladie, en appui de la prise en charge médicale
- Sensibiliser les assurés aux principaux risques en santé (aggravation ou rechute de la maladie) et perte d'autonomie

LES FINALITÉS ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs

- Soutenir la continuité du parcours de l'assuré au sein de l'Assurance Maladie (parcours ALD) ;
- Informer les assurés sur les structures et dispositifs adaptés à leur situation ;
- Permettre à l'assuré de s'exprimer sur ses interrogations et difficultés ;
- Accompagner les assurés dans l'aménagement d'un projet de vie ;
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle.

PUBLIC CIBLE

- Les assurés atteints d'une pathologie qui génère des bouleversements ayant une incidence sur leur vie personnelle, professionnelle, familiale et sociale, susceptibles de les fragiliser.
- Assurés en contrat de travail quel qu'en soit le type
- Ne sont pas retenues, les personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), ou déjà prises en charge dans le cadre de dispositifs spécifiques des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ou encore dans le cadre de la sectorisation psychiatrique.

PROBLÉMATIQUE

Les assurés malades peuvent être confrontés à des difficultés :

- Liées au vécu de la maladie ; l'annonce du diagnostic, l'apparition de mécanismes de défense (tels que le déni de la maladie), la prédominance des soins, le rapport aux professionnels de santé, la peur des séquelles ou de la perte d'intégrité physique ou psychique, le deuil des capacités antérieures, l'appréhension de la mort...
- Familiales, liées au retentissement de la maladie sur l'entourage, ou liées à sa fonction d'aidant...
- Psycho-sociales : repli sur soi, isolement, perte de statuts et des rôles sociaux, sentiment d'inutilité, diminution des capacités y compris dans la gestion de la vie quotidienne...

PROBLÉMATIQUE

- Financières : perte/ diminution de revenu,
- Professionnelles : incertitudes quant au devenir professionnel, aux conditions de reprise de l'activité professionnelle (préjugés, discrimination, tension avec l'employeur, etc.), à la nécessité d'aménager un poste, d'envisager un reclassement, une réorientation professionnelle...
- De renoncement aux soins, liées à des freins sociaux, culturels et psychosociaux complexes (comportements de santé, habitudes de vie...)
- Liées à une méconnaissance des structures et dispositifs de soins et de prévention (coordination sanitaire, médico-sociale et sociale) et un manque d'autonomie.

CONTENU DE NOTRE OFFRE DE SERVICE

- Évaluer les leviers, freins et obstacles en prenant en compte le vécu de la personne, en évaluant ses capacités à agir et les ressources mobilisables dans son environnement ;
- Faire le point avec l'assuré sur ses droits sociaux et l'orienter le cas échéant vers le partenaire en capacité d'ouvrir ses droits ;
- Informer et orienter l'assuré sur les prestations extralégales (aides financières Action Sanitaire et Sociale...)
- Aider à l'aménagement du projet de vie adapté aux évolutions de la maladie ;
- Accompagner l'assuré au changement de situation ;
- Prévenir la désinsertion professionnelle et/ou préparer le retour à l'emploi.

Elle se décline en : Travail social individuel ; Travail social collectif.



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

MERCI DE VOTRE ATTENTION